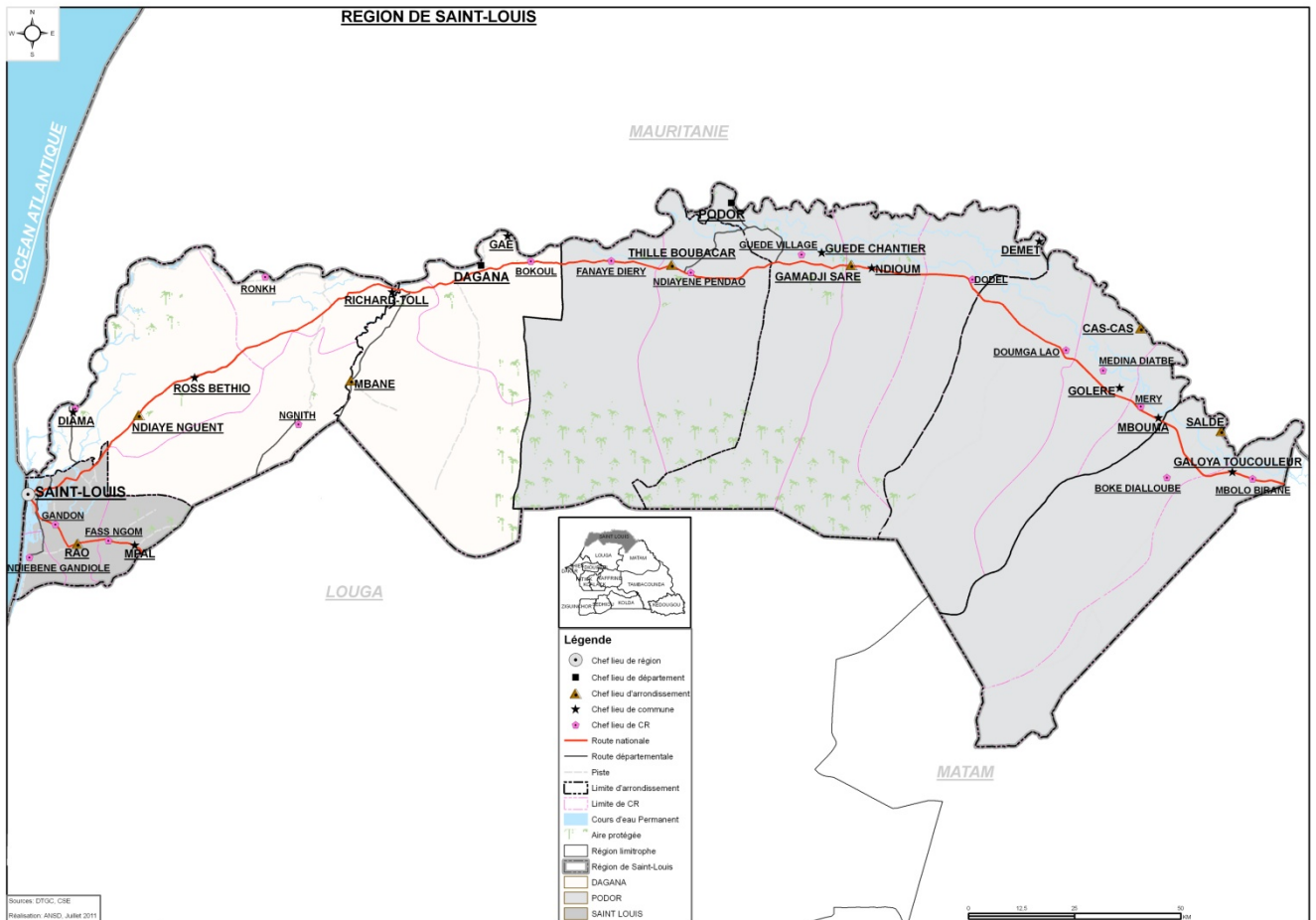


REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE  
ET DE LA DEMOGRAPHIE**

**Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Saint-Louis**



**SITUATION ECONOMIQUE ET  
SOCIALE REGIONALE  
2013**

Avril 2015

## Introduction

Au plan économique et social, le secteur de la pêche joue un rôle important dans l'économie du Sénégal. Il est une activité génératrice de revenus et occupe une place prépondérante dans la politique de créations d'emplois particulièrement le secteur artisanal. La pêche contribue à l'alimentation des populations côtières et génère une richesse pour les ménages et les administrations publiques. Elle est une composante essentielle de la politique de l'État en matière de sécurité alimentaire et forme un secteur stratégique pour préconiser un développement durable. Cependant, la région de Saint-Louis renferme d'énormes potentialités favorisant l'émergence du secteur de la pêche qui participe à son développement économique et social. En effet, avec la proximité de l'océan atlantique, du fleuve Sénégal et de ses défluent et le lac de Guiers, la région de Saint-Louis cumule la pratique de la pêche maritime, de la pêche continentale et de l'aquaculture. Filière naguère dynamique et porteuse, la pêche connaît une évolution mitigée depuis 2006.

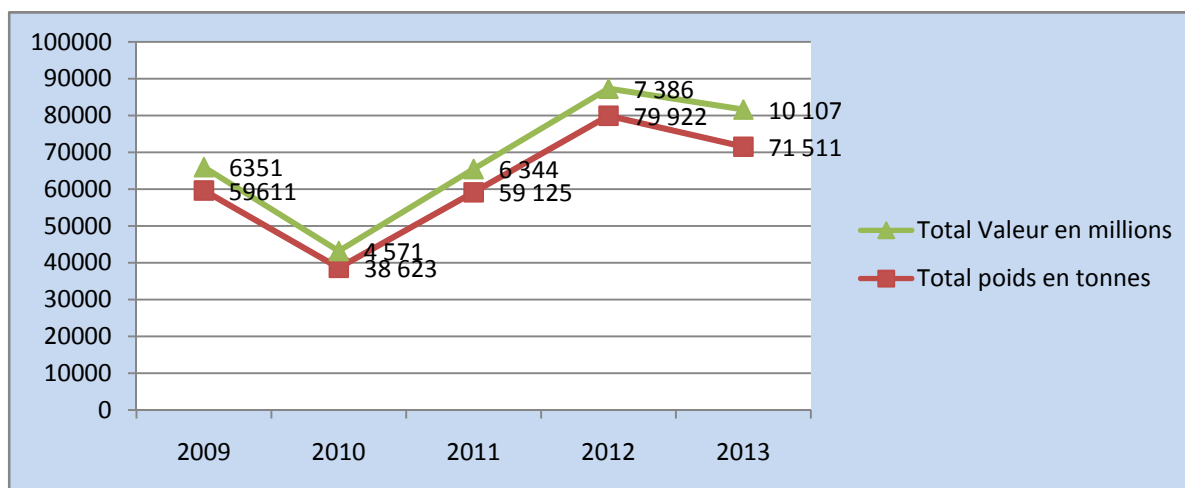
### XI.1 Pêche maritime

En 2011, la pêche maritime a contribué à la production nationale à hauteur de 10,4 %, soit un volume de 59 tonnes, pour une valeur de 5 milliards de francs CFA, soit 5,4 % au plan national. Classée deuxième en terme de débarquement, la région de Saint-Louis alimente en produits halieutiques les autres régions du Sénégal et certains pays limitrophes tels que la Mauritanie, le Mali et la Gambie.

Pratiquée dans une zone pourtant réputée poissonneuse, la pêche maritime se caractérise par une production en dents de scie avec une forte tendance à la baisse des mises à terre qui, de l'ordre de 59.611 tonnes en 2009, sont passées à 38.623 tonnes en 2010, puis à 59.12 tonnes en 2011, 79.922 tonnes en 2012 pour ensuite chuter à 71.511 tonnes en 2013. Les valeurs commerciales pour 2012 et 2013 sont estimées respectivement à 7.386.840.050 FCFA et 10.107.054.300 FCFA ; soit une baisse pondérale de 8.400 tonnes en valeur absolue soit 1,187% en valeur relative ; baisse consécutive aux conditions météorologiques défavorables fréquentes entraînant ainsi une réduction du nombre de sorties en mer, donc de l'effort de pêche d'où la diminution de la prise par unité d'effort (PUE).

Par contre, on constate une hausse considérable de 2.721.214.250 FCFA de la valeur des mises à terre, soit un taux de 26,91% en valeur relative. Ce qui est dû notamment au fait de la diminution de la moyenne des captures (la demande étant supérieure à l'offre) et la qualité des espèces débarquées (diversification des espèces débarquées et apparition d'une nouvelle espèce la ceinture communément appelée Talar en woloff à grand intérêt commercial) qui ont relevé la valeur commerciale en 2013.

**Graphique 11.1: Evolution des mises à terre en volume (tonnes) et en valeur (millions) entre 2009 et 2013**



Source: SRPM Saint-Louis

### ***XI.1.1 Mareyage***

Entre 2012 et 2013, la région de Saint-Louis enregistre un tonnage global de mareyage de 58.678 tonnes et de 49.287 tonnes respectivement, soit une baisse de 9.391 tonnes. Selon les données du tableau ci-dessous, c'est aux mois de janvier et de février que le taux de mareyage est plus marquant avec respectivement 16,48% et 18,26%. Au mois de mars, il ya eu une baisse considérable de 9,61% par rapport au mois précédent. Entre Avril et juin, le pourcentage a connu une légère croissance pour ensuite rechuter sur le reste de l'année 2013.

**Tableau 10.1: Evolution mensuelle du mareyage en 2013**

Mois	Poids en tonnes	pourcentage
Janvier	8.123	16,48%
Février	9.000	18,26%
Mars	4.261	8,65%
Avril	5.002	10,15%
Mai	7.162	14,53%
Juin	8.135	16,51%
Juillet	2.019	4,09%
Août	6.09	1,24%
Septembre	5.66	1,15%
Octobre	3.99	0,81%
Novembre	8.32	1,69%
Décembre	3.179	6,44%
TOTAL	49.287	100%

Source: SRPM Saint-Louis

### ***XI.1.2 Consommation locale***

La consommation locale en 2013 varie selon les périodes. Le tableau ci-dessous montre que la consommation locale est très représentative allant du mois de janvier au mois de juin. A compter du mois de juillet jusqu'au reste de l'année, il y a eu une légère baisse.

Tableau 10.2: Evolution mensuelle de la consommation locale en 2013

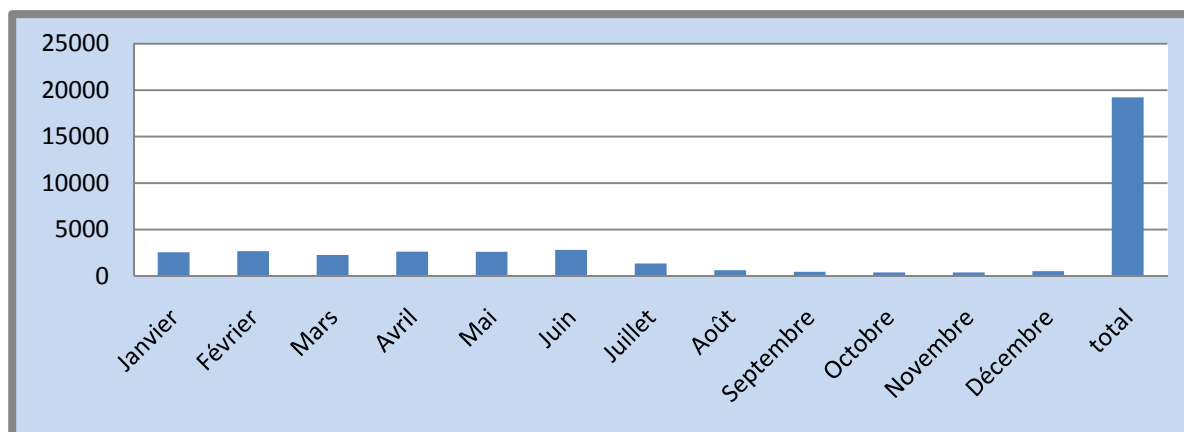
Désignation	2013
Janvier	279350
Février	280800
Mars	282950
Avril	287300
Mai	286850
Juin	287350
Juillet	200800
Août	188900
Septembre	161250
Octobre	165450
Novembre	168750
Décembre	202300
TOTAL	2792050

Source: SRPM Saint-Louis

### XI.1.3 Transformation artisanale

La transformation artisanale des produits est un sous secteur de la pêche et occupe une place prépondérante dans la valorisation optimale des ressources halieutiques. Elle est particulièrement pratiquée par les femmes qui en font leurs activités génératrices de revenus. La transformation se fait dans des sites tels que Guet-Ndar et Goxu Mbacc, quartiers réputés des pêcheurs. Par ailleurs, la production moyenne des produits transformés chaque année tourne autour de 6.400 tonnes pour différentes variétés de produits. Sur ce, en 2013, l'évolution annuelle de la transformation artisanale se situe à 19.232 tonnes, soit une moyenne de 1602,6 tonnes et varie selon les saisons. En effet, du mois de janvier au mois de juin, cette activité s'est le plus développée en raison de l'abondance des mises à terre et du degré d'évolution du mareyage. Cependant, il y a une baisse assez considérable au mois de juillet qui se maintiendra jusqu'au mois de décembre.

Graphique 10.2: Evolution mensuelle de la transformation artisanale en valeur (millions)



Source: SRPM Saint-Louis

**Tableau 10.3: Evolution mensuelle de la transformation artisanale en tonnes**

Mois	Volume (tonnes)
Janvier	2557
Février	2678
Mars	2251
Avril	2620
Mai	2607
Juin	2817
Juillet	1352
Août	621
Septembre	451
Octobre	378
Novembre	381
Décembre	519
TOTAL	19 232
Moyenne	1602,7

**Source:** SRPM Saint-Louis

#### ***XI.1.4 Consommation mensuelle de carburant***

Pour l'année 2013, la consommation de carburant constitue 5.847.322 litres, soit une valeur commerciale de 3.509.233.338 FCFA. Les consommations de carburant les plus représentatives se situent aux mois de mars, avril, mai et décembre avec respectivement un taux de 13,68%, 13,82%, 14,00% et de 12,30%. Par contre, la consommation de carburant la plus faible se situe au mois de juin avec un taux de 0,14%.

**Tableau 10.4: Evolution de la consommation mensuelle de carburant en 2013**

Mois	Litres	Valeurs en F CFA	Pourcentage
Janvier	268791	184659417	5,26%
Février	342095	235019265	6,70%
Mars	699182	480338034	13,68%
Avril	706030	485042610	13,82%
Mai	715310	491417970	14,00%
Juin	746735	5130069	0,14%
Juillet	397624	273167688	7,78%
Août	310863	213562881	6,08%
Septembre	342543	235327041	6,70%
Octobre	292282	200797734	5,72%
Novembre	397322	272960214	7,77%
Décembre	628545	431810415	12,30%
TOTAL	5 847 322	3 509 233 338	100%

**Source:** SRPM Saint-Louis

## ➤ Pirogues

En moyenne, le nombre de pirogues en 2013 est supérieur à celui enregistré en 2012 avec respectivement, 1370 et 1565 soit une augmentation de 195 pirogues.

La moyenne de pêcheurs enregistrée en 2012 est de 8161; En 2013 elle est de 8146, soit une légère baisse de 15. En 2012, le nombre de pêcheurs enregistré le plus marquant se situe au mois de février et de mars. Concernant l'année 2013, les pêcheurs notés sont plus représentatifs aux mois de mai, juin et décembre. (voir annexe)

## XI.2 Pêche continentale

La pêche continentale est pratiquée sur les 600 000 Ha de surface d'eau, constitués par le fleuve. Longtemps considérée comme une activité importante, elle connaît un déclin et est en difficulté dans la vallée du Sénégal car les sécheresses et les aménagements en ont dégradé les conditions écologiques. En outre, les services de la pêche sont confrontés à un problème de valorisation de ces ressources halieutiques due à une absence de données statistiques complètes et récentes mais aussi du fait que l'essentiel de ces ressources sont destinées à la consommation locale. La pêche continentale s'inscrit dans la même dynamique que la pêche maritime avec une baisse vertigineuse de la production. En effet, d'après le service régional de la pêche, la pêche continentale cache des disparités.

Durant l'année 2013, dans le département de Podor, 302837 Kg de poissons frais d'eau douce (dont 103135 Kg destinés à l'autoconsommation) ont été enregistrés dans le département contre 270110 Kg en 2012, soit une augmentation de 32 727 Kg. La valeur commerciale de ces prises est estimée à 204 725 150 FCFA. Ces débarquements sont pour la plupart constitués de: *Alestes dentex*, *Lates niloticus*, *Heterotis niloticus*, *Chrysichthys nigrodigitatus*, *Citharinus citharus*, *Clarias gariepinus*, *Chrysichtis*, *Tilapia / Oreochromis*, *Mormyrus rumer*, *Gymnarchus niloticus*. Les apports extérieurs (poisson frais de mer), essentiellement constitués de sardinelles, sont estimés à 1 051 600 Kg contre 1 638 700 Kg en 2012, soit une baisse de 587 100 Kg qui s'explique en grande partie par la lenteur administrative pour l'acquisition de nouvelles licences de pêche en République Islamique de la Mauritanie. La valeur commerciale estimée du poisson frais de mer est 899 946 250 FCFA. Les salés séchés et poissons fumés qui viennent le plus souvent de Saint-Louis et Richard-Toll sont estimés à 111 310 Kg contre 129 591 Kg en 2012, soit une baisse de 18 281 Kg. La valeur commerciale des produits transformés de la pêche est estimée à 53 627 050 FCFA.

Quant au département de Dagana, les débarquements sont estimés pour l'année 2014 à 5 842 500 Kgs pour une valeur commerciale de 842 000 000 FCFA dont 3 515 050 Kgs pour le mareyage frais vers Aniam, Ourosogui, Bakel, Kidira et Mali, 979 550 Kgs pour la transformation en « Guedj » et « Tambadiang », 1 347 900 Kgs pour la consommation locale.

Les apports extérieurs en provenance de la Mauritanie et des autres centres de pêche du Sénégal s'élèvent à 779 500 Kgs.

### **XI.3 Aquaculture**

Quant à l'aquaculture, elle est une activité récente et peu développée avec une production estimée à environ 115.000 Kg de poissons par cycle. Elle se développe de plus en plus avec la création de l'Agence Nationale de l'Aquaculture en 2008 avec son antenne nord installée à Saint-Louis en 2011.

L'antenne dispose de trois stations de production d'alevins :

- La station piscicole de Thiabax ; 10 étangs et 24 bassins en bétons fonctionnels
- L'ancienne station de recherche de Richard-Toll; 8 étangs et 8 bassins fonctionnels
- La nouvelle écloserie ; 13 bassins en bétons, 10 bacs en fibre de verre et un circuit d'incubation d'œufs de Tilapia

Production d'aliments : 37 tonnes d'aliments.

### **XI.4 Contraintes**

La pêche est un secteur qui occupe une place de choix dans l'économie de la région de Saint-Louis. Cependant, elle est confrontée à des enjeux négatifs et pas des moindres qui constituent une entrave à son développement. Parmi ceux-ci, il y a l'ouverture de la brèche vers tassinère provoquant d'énormes pertes de vies humaines, l'absence d'un quai de pêche adéquat, le manque d'infrastructures, la commercialisation des produits halieutiques transformés. Entre autres problèmes, il y a la raréfaction de la ressource, l'accès contraint aux zones de pêche de la Mauritanie, la faible compétitivité, la faible valeur ajoutée locale dans la mesure où elle est concentrée sur la Langue de Barbarie et s'endigue dans des conditions environnementales insoutenables. Le manque de formation des pêcheurs en aquaculture se pose avec acuité, sans oublier l'accès difficile des matériels de pêche dû à leur cherté.

### **Conclusion**

En dépit des politiques de relance de la filière pêche avec la promotion des Aires Marines Protégées (AMP), la redynamisation des conseils de pêche, la mise en place de structures faitières regroupant les acteurs et la réalisation de fermes aquacoles, la situation de la pêche reste préoccupante dans la région. En ce qui concerne la coopération bilatérale avec la Mauritanie, la région de Saint-Louis a pu bénéficier en 2013 de trois cents (300) licences de pêche pélagique pour les pirogues de sennes tournantes qui ont largement contribué aux quantités de produits débarquées. Ce qui offre actuellement à la région de Saint-Louis une place privilégiée au niveau national.

Le nombre d'usines de traitement des produits halieutiques installées est de deux (02) qui sont fonctionnelles et deux (02) autres qui sont en cours de réalisation. Cependant, il faut créer un environnement propice à l'expansion des retombées socio-économiques, en créant ou en renforçant les conditions préalables suivantes :

- les infrastructures portuaires (bases de pêche)/ traitement des produits halieutiques
- les accords avec le Maroc, la Mauritanie pour l'obtention de plus de licences de pêche ;
- former les acteurs de la pêche en matière d'aquaculture ;
- améliorer la compétitivité de la filière et l'accroissement de la valeur ajoutée locale ;
- réhabiliter le port.